RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 10 février 2022

portant inscription au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'ingénieur des travaux publics de l'État hors classe, au titre de l'année 2022

NOR: TREK2204732A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2005-631 du 30 mai 2005 portant statut particulier du corps des ingénieurs des travaux publics de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT et MM en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2022,

Arrête

Article 1er

Les dix-neuf agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'ingénieur des travaux publics de l'État hors classe, au titre de l'année 2022 :

M.	ARGOUL	(Pierre)
M.	BORDE	(Denis)
M.	CORDIER	(Philippe)
M.	CORFDIR	(Pierre)

M. (Alain) **COUDRET** (Frederic) M. DAMOUR (Philippe) M. **GIRAUD** (Philippe) M. **GRAZIANI** M. **JOUVET** (Jean-Louis) (Jean-Luc) M. LAURENCOT M. LEMAIRE (Philippe) (Nathalie) Mme **MACE** MATHONNET (Sabine) Mme (Marc) M. **MENEGHIN** M. **NOROTTE** (Olivier) (Fabrice) M. **PAYA** Mme **SEGUIN** (Odile) (Philippe) M. THIRION M. (Eric) VASSOR

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 10 février 2022 Pour la ministre et par délégation : Le directeur des ressources humaines,

J. CLEMENT